

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	8	8 + 2 pouvoirs

Date de convocation 26 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, Maire.

Présents : **BERTOUT Emilie, BOUILLET Francis, BREVOT Gérard, COLLOT Françoise, GAURIER Jacques, HENRI Pascal, LOYER Gilles, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Absents : **CROIX Mylène.**

Représentés : **NICOLLE François à LOYER Gilles, PRIEUR Brice à HENRI Pascal.**

Madame BERTOUT Emilie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : DEMANDE DE MODIFICATION DU PLU - PARCELLE AC 21
N° de délibération : 44_2024

Monsieur le Maire expose :

Une demande officielle reçue le 10 septembre 2024 d'un cabinet d'avocats pour un couple d'administrés afin de mettre en demeure le Maire pour le motif suivant :

- Demande d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal l'abrogation des dispositions illégales du PLU à savoir classer un terrain de la zone A en zone B.
- Le PLU a été approuvé le 02/07/2021 et rendu exécutoire le 13/07/2021
- Une enquête publique a été menée du 23 au 25 mai 2021. Cette même demande avait déjà été formulée. Le commissaire enquêteur précise qu'une grande partie de cette parcelle AC 21 est située dans la bande des 100mètres de la bande littorale. La surface restante semblait donc insuffisante pour supporter une construction, compte tenu de sa position en zone humide et du degré de non imperméabilisation du sol (70% à respecter).
- Depuis, une piscine creusée a été construite (avis favorable rendu le 11/03/2021), réduisant de fait la surface constructible

Après cet exposé, le Conseil Municipal :

- DECIDE de ne pas suivre la demande d'abrogation de ces dispositions du PLU
- DONNE l'autorisation au Maire de signer les documents liés à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 03 décembre 2024
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2024.12.03 16:48:32 +0100
Ref:7715439-11579154-1-D
Signature numérique
le Maire